

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera
Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte
Band: 27 (1977)
Heft: 1/2

Artikel: Rodolphe Toepffer et le sentiment national
Autor: Mützenberg, Gabriel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-80764>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MISZELLEN MÉLANGES

RODOLPHE TOEPFFER ET LE SENTIMENT NATIONAL

Par GABRIEL MÜTZENBERG

Deux problèmes, l'un politique, l'autre religieux, donnent à Rodolphe Toepffer, en 1834 et en 1835, l'occasion d'affirmer son patriotisme genevois. Le premier, qu'on appelle «l'affaire des Polonais», concerne les réfugiés politiques. Le second tourne autour du Réveil et de ceux qu'on nomme, à plus ou moins juste titre, les «méthodistes».

1. L'affaire des Polonais

L'Europe de 1830 est encore celle de Metternich. La forte personnalité du chancelier autrichien, immobile et ferme, continue d'en tenir les rênes. Il a réussi à transformer la fraternité mystique de la Sainte Alliance telle que la voulait Alexandre I^{er} – sous l'influence de la baronne de Krüdener et du ministre du saint Evangile Henri-Louis Empaytaz, ne l'oublions pas – en une institution de surveillance des Etats européens. Alors qu'Alexandre voit dans la collaboration des trois souverains victorieux, comme il le dit lui-même, «l'union de nos cœurs fraternels», Metternich a plutôt en vue celle «des polices gouvernementales contre tous les novateurs». Le premier, dans sa foi de néophyte, sa certitude que le Christ des Ecritures fait de l'homme un être nouveau, songe, dans son enthousiasme, à «améliorer le genre humain», le second, certain que la nature humaine ne change pas, pense uniquement, hanté par la Révolution, à «le faire tenir tranquille». Et dans ce face à face de deux dirigeants dont l'attitude semble diamétralement opposée, le plus méfiant, le plus réaliste, le plus cynique aura tôt fait, par son habileté de diplomate, par la persuasion qu'il met en œuvre dans ses lettres, de remporter une victoire complète. Il dira d'ailleurs lui-même, car il n'est pas modeste: «Le plus fort a

entraîné le plus faible conformément aux lois de la mécanique, de la physique et de la morale.»

Metternich, en 1834, demeure le cocher de l'Europe. La démocratie, facteur de dissolution, a beau être «vérité en Amérique; en Europe, affirme-t-il, c'est un mensonge». C'est dire du même coup que tout mouvement en faveur d'un peu plus de liberté, ou simplement d'un changement de régime, l'inquiète. A combien plus forte raison une expédition révolutionnaire!

Or, l'affaire des Polonais, cette équipée de réfugiés répondant à l'appel de la «Jeune Italie» de Joseph Mazzini, en a tous les caractères. Le 1^{er} février 1834, à six heures et demie du matin, une troupe de 150 à 200 émigrés, Polonais pour la plupart, débarque à la Belotte, venant de Nyon. Un détachement de la garde soldée commandé par le capitaine Wielandy, et accompagné par l'auditeur Decombes – on les avait chargé de surveiller les côtes – invite aussitôt les réfugiés à se rendre à Vézenaz pour y attendre les ordres du gouvernement. Pour le Conseil d'Etat, il s'agit en effet de faire respecter la neutralité suisse. Or, la cale d'une des deux barques est pleine d'armes.

L'auditeur, pour éviter que les Polonais ne s'en emparent, la fait rester au large. Ordonne-t-il qu'on la conduise à Genève, ou est-ce plutôt une désobéissance à ses ordres, ou encore la bise, comme le suggère le *Fédéral* du 4 février, qui la fait voguer dans cette direction? Toujours est-il qu'elle y abordera dans la journée, surveillée par des miliciens, et qu'une première cargaison de fusils sera menée à l'arsenal. La foule, toutefois, s'amasse déjà sur le quai. Aussi, quand le deuxième transport s'approche, des cris fusent, des pierres sont lancées, et on se jette sur les porteurs, qui n'ont plus qu'à rebrousser. Les armes, chargées sur un bateau plus petit, sont alors dirigées vers l'Ile des Barques, mais le peuple, déchaîné, parvient à s'emparer de quelque 200 fusils et à en transporter une partie à Carouge.

Pendant ce temps, à Vézenaz, le colonel Dufour, commandant en chef, et le conseiller Kunkler, inspecteur militaire, examinent la situation. Une compagnie de la milice que le Conseil d'Etat a mandée en toute hâte, sous les ordres du lieutenant-colonel J. Bellamy, parlemente deux heures durant avec les Polonais pour les contraindre à se rembarquer. Ils finiront par obéir. Bientôt, «battus par un vent piquant du nord», comme le note le 3 février l'*Europe centrale*, qui s'apitoie sur eux et décrit leurs souffrances, ils cinglent dans la nuit en direction de Coppet. A minuit, ils arrivent devant le port. Le *Guillaume-Tell* les ravitaille. Kunkler, dépêché à Lausanne, obtient du gouvernement leur réadmission sur le territoire vaudois. Après une longue attente sur les flots, ils sont enfin conduits à Rolle et consignés au château.

Si ces émigrés-là sont arrêtés avant toute action belliqueuse, une cinquantaine de Polonais, arrivés à Carouge par terre, s'unissent – après une concertation d'un état-major improvisé dans un cabaret de Plan-les-Ouates –

à des Italiens, à des Allemands, à des Français pour franchir la frontière sarde non loin de Bossey et, sous le commandement du général piémontais Ramorino, le 2 février, appeler la population savoyarde aux armes. La veille, de Saint-Julien, une proclamation avait été lancée par Mazzini, Melegari, Ruffini, Rubin: «Liberté, égalité, humanité, indépendance, unité (...) Dès ce moment, l'insurrection est proclamée. Les citoyens sont appelés à courir aux armes (...) le tocsin sera sonné (...) des feux allumés sur les hauteurs (...) Toute collision entre le peuple et la troupe sera évitée (...).»

On plante un arbre de la liberté à Annemasse, on pille des postes de douane, on répand des libelles: «Le grand jour de la Savoie est arrivé», mais cet enthousiasme est de courte durée. L'entreprise, mal préparée, mal dirigée, n'éveille dans la population aucun écho. L'*Europe centrale* a beau prétendre le contraire. Le dimanche déjà, des défections se produisent. A Ville-la-Grand, la troupe, qui n'excède pas 300 hommes – elle aurait dû être plus nombreuse¹ – se débande, son chef disparaît, et les réfugiés n'ont plus d'autre solution que de repasser sur sol genevois. Ils le font à Carra et à Puplinge principalement, au nombre de 80 environ. D'autres se dispersent dans les alentours. Un char de munitions et plus de 300 fusils sont saisis.

Cette fin pitoyable ne met pas un terme à l'affaire. Des notes des puissances étrangères appuient la protestation de la Sardaigne auprès du Directoire fédéral. Metternich blâme la police suisse et l'incurie des autorités. Frédéric-César de La Harpe, dans une lettre au Grand Conseil vaudois, accuse «les bandits polonais, italiens et allemands» d'avoir violé la neutralité helvétique avec la plus criminelle audace et d'avoir fait une irruption armée sur le territoire de la Savoie, «pillant les caisses publiques».

A Genève, une véritable tempête se déchaîne. Les réfugiés y sont conduits de la frontière au milieu d'une foule de sympathisants rendant impossible toute escorte. C'est ainsi qu'ils traversent la ville pour se rendre à Carouge. Les attroupements se multiplient. Le samedi, le dimanche, le lundi, la confusion est à son comble. Le gouvernement, qui craint à la fois les réactions de l'étranger et celles du peuple, siège en permanence et réclame, le mercredi 5 février, l'appui des citoyens. De nombreuses déclarations de loyalisme répondent à son appel.

L'opinion se manifeste avec vigueur. Tandis que dans la rue beaucoup de Genevois prennent fait et cause pour les révolutionnaires malheureux, non sans désordre on l'a vu, les journaux de l'opposition – le *Journal de Genève*, l'*Europe centrale*, le *National genevois* – croisent le fer avec le *Fédéral*. Le plus virulent, l'*Europe centrale*, prétend que la neutralité de la Suisse n'a pas été violée par les réfugiés. Prête à faire flèche de tout bois, elle épie le gouvernement pour le prendre en faute. Aussi, quand dans

¹ *Histoire de Genève de 1798 à 1931*, Genève, 1956, p. 88. F. RUCHON, *Histoire politique de la République de Genève de la Restauration à la suppression du budget des cultes, 31 décembre 1813 à 30 juin 1907*, Genève, 1953, I, pp. 207 ss. *Journal de Genève* du 2 février 1834.

sa proclamation à la milice ce dernier a la maladresse de dire: «Des troubles graves menacent un pays voisin et *allié* (...)», la réaction de la feuille de James Fazy ne tarde pas². Singulier allié en effet chez qui le Genevois ne peut ni vivre librement ni se faire enterrer!

Une bévue plus dangereuse encore découvre au feu de la critique un flanc singulièrement vulnérable. Le lieutenant-colonel Pinon, défenseur inconditionnel de Metternich, a le malheur de voir une de ses lettres au confesseur du vice-roi de Milan mystérieusement interceptée et publiée le 14 février par l'*Europe centrale*³. Or, dans ce texte, soucieux de présenter les événements genevois sous leur jour véritable, l'auteur se laisse aller à des expressions pour le moins injurieuses, tant à l'endroit des journalistes que des Genevois et des réfugiés: les premiers y sont taxés de misérables, les seconds de canailles, de lie du peuple et de brigands. Ces épithètes, note le *Journal de Genève*, qui se distingue par des vues relativement mesurées⁴, «sont familières à gens d'une certaine classe qui les marient habituellement aux mots de providence et de charité chrétienne»⁵.

² *Europe centrale* du lundi 3 février 1834. Le *Journal de Genève* lui aussi réagit (4 février). Mais en même temps, il flétrit l'attitude peu convenante de certains citoyens envers les magistrats et la désobéissance aux officiers.

³ Le *Fédéral* du 18 février publie le témoignage d'un commissionnaire du Châble précisant que la lettre se trouvait dans un paquet de la messagerie de Milan refusé par la douane – il contenait des journaux politiques (*Le Fédéral*) – et qu'au moment de le restituer au bureau de Genève un papier s'en était échappé. De son côté, l'*Europe centrale* atteste qu'elle n'a eu aucun rapport avec cet employé (20 février). Quant au fond du problème des réfugiés, le *Fédéral* du 14 février en résume les aspects dangereux en montrant combien l'affaire de la lettre interceptée peut inquiéter les négociants: «Notre commerce, qui se sert souvent de cette voie (la messagerie) pour expédier des valeurs précieuses, devra-t-il s'interdire désormais ce moyen de transport par crainte d'infidélités? La sûreté de nos relations commerciales est-elle compromise? C'est ce que chacun se demande avec anxiété.»

⁴ Le 2 février, il écrit, relevant que l'effervescence a porté quelques citoyens à des cris injurieux qu'ils désavoueraient de sang-froid: «Plus que jamais, dans ces occasions solennelles l'union, le calme et la dignité sont nécessaires. N'oublions pas que nos magistrats eux-mêmes, obligés de veiller à la neutralité du sol helvétique, ont des devoirs pénibles à remplir et qu'ils sont sans doute obligés d'avoir à prendre des mesures contre des hommes qui aspirent à devenir libres et indépendants comme nous.» Le 8 février, à propos du rassemblement des 9 bataillons de la milice: «Il s'agissait d'une réconciliation générale, d'un témoignage réciproque de confiance et d'une protestation de dévouement à l'ordre public, personne ne pouvait manquer à l'appel, et personne n'y a manqué.»

⁵ *Journal de Genève* du 18 février. L'*Europe centrale* du 15 février ironise: «Nous ne serions pas surpris que la lettre du colonel Pinon au confesseur du vice-roi de la Lombardie ne fût trouvée toute simple par notre aristocratie; en effet, il est si naturel qu'un officier d'artillerie protestant et républicain soit lié avec le confesseur catholique d'un prince autrichien, et donne par son intermédiaire des avis à M. de Metternich. Il est surtout si charitable, à un homme qui à chaque phrase invoque la providence, de calomnier le peuple de son pays, de l'appeler canaille et de lui prêter des projets sinistres. Il est si généreux de traiter de brigands de malheureux proscrits qu'en vérité il faudrait être bien sévère pour trouver cela mauvais.»

Manifestement, l'ancien négociateur de la restitution des canons genevois par les Autrichiens en 1815 s'est mis dans de mauvais draps. Son adresse aux Genevois du 20 février ne le justifiera pas aux yeux de ses concitoyens. Il aura beau étaler ses états de service et faire l'éloge de la bienveillance de Metternich envers Genève, la mauvaise impression jetée dans les esprits ne se dissipera pas. Même quand le *Fédéral* notera, en guise d'explication, que la lettre incriminée était strictement privée, ce que contestera le *Journal de Genève*⁶.

Au milieu de cette effervescence, que pense le patriote Rodolphe Toepffer? Un texte manuscrit, *Petite adresse à mes concitoyens*, en date du 4 février – donc au début des événements – nous le dit clairement. J'en ai reproduit le premier feuillet dans *Genève 1830. Restauration de l'Ecole*⁷. Le ton en est familier, avec quelque chose d'oratoire et de paternel, cet accent inimitable qui donne aux pages de l'écrivain leur force, leur saveur.

«Genevois, mon ami, ne t'embrouille pas. Ne te fais ni Polonais, ni Italien, ni Savoyard; reste Genevois, je t'en prie; ne te laisse embrouiller ni par les brouillons, ni par les dupes, ni par les charlatans, ni même par les braves. Braves sont, à mon sens, ces étrangers qui par de nobles motifs donnent leur sang pour une noble cause.»

Toepffer, on le voit, n'obéit pas à quelque sentiment xénophobe. Il respecte le réfugié. Il reconnaît ses droits. Mais il n'en oublie pas pour autant les siens propres et la responsabilité qu'il a de sa petite patrie.

«Pour que tu me connaisses, moi qui te parle, je veux la Savoie libre, l'Italie libre, la Pologne nation, mais je sais qu'à la Suisse, et non à la Savoie, non à l'Italie, non à la Pologne, se rattachent avant tout mon honneur, ma liberté, mon indépendance; que sans la Suisse je n'ai plus de patrie; que sans la Suisse, écoute bien ceci, que sans la Suisse ce petit canton tombe par terre, et le voisin le ramasse: Philippe ou Charles Albert. Je sais tout cela, et je tâche de ne pas m'embrouiller.

Toi, je trouve que tu t'embrouilles quand, par intérêt pour la sainte cause, tu fais bon marché de la tienne qui n'est pas moins sainte (...)

Les brouillons sont pourtant faciles à reconnaître. Ce ne sont certes pas les libéraux, ce ne sont certes pas ceux qui désirent et appellent de leurs vœux ou de leur argent l'affranchissement de qui est opprimé; ce ne sont pas non plus ceux qui vont les affranchir quand ils respectent la neutralité d'un pays neutre, l'ordre d'un pays ami, les magistrats d'un pays qui se les est donnés, les droits sacrés de toute terre hospitalière. Mais ce sont ceux qui, quelque opinion qu'ils aient d'ailleurs, mettent la patrie, son indépendance, son ordre intérieur, sa dignité sous les pieds, s'allient pour la troubler (à) des étrangers qui n'ont pas les mêmes devoirs envers elle, font servir leurs nobles passions à leurs basses passions, et après les

⁶ *Fédéral* du 14 février, *Journal de Genève* du 18 février.

⁷ Lausanne, 1974, p. 123. Bibliothèque publique et universitaire de Genève (BPU), Ms. suppl. 1256, j., fol. 12-16.

avoir ainsi approchés d'eux, en éloignent d'autant la sympathie des honnêtes gens, des bons citoyens.»

Le *Fédéral* du 7 février a des accents fort semblables: «Il est temps de dévoiler nos véritables ennemis, note l'organe conservateur. Ce sont quelques hommes qui ne peuvent vivre que dans le trouble et l'agitation, et qui se sont empressés de saisir ce prétexte pour tâcher de provoquer le désordre dans notre pays, si heureux jusqu'ici.»

Mais écoutons encore Toepffer: «Polonais, Italien, réfugié martyr de la liberté, je t'aime, je t'estime, je t'admire, je t'offre mon sol, je sympathise avec toi; mais si tu n'y mets le pied que pour l'exposer à crouler, si rien n'est sacré pour toi que tes projets, tes vues, et aussi, permets-moi de te le dire, tes intérêts; si pour le plus faible, le plus incertain espoir de succès tu compromets sans scrupule, et, à tes yeux, le plus légitimement du monde, tout ce qui te prête asile, je commence à t'aimer moins; si je te vois t'allier à ce qui pille, à ce qui hurle, à ce qui émeute, à ce qui complotte dans l'ombre contre le bonheur et les vœux d'une population presque entière, je ne t'aime plus. Ta cause est sainte pourtant, ta cause reste ce qu'elle était, mais toi tu n'es qu'un brouillon comme un autre. Genevois, mon ami, ne t'embrouille pas.»

*

Toepffer paraît ici plus prudent, plus étroitement patriote que Petit-Senn dans son journal *Le Fantastique*. On y lit en effet, le 1^{er} mars, un bon résumé de la situation. Les proscrits polonais, qu'on a internés un mois à la caserne de Chantepoulet, et qu'on va faire passer dans les cantons de Vaud et de Berne, sont de ces gens démunis qui font toujours craindre les frais et les représailles. «Drapeaux de tous les peuples qui veulent l'indépendance», note l'écrivain, ils parcourent l'Europe avec le courage du désespoir, levain de liberté jeté entre les nations, hommes à plaindre pour les uns, embarras à repousser pour les gouvernements. On leur reproche de ne pas travailler, de trop dépenser, de voir des oppresseurs partout. Sans doute ne sont-ils pas sans défauts. Mais à qui la faute? N'est-ce pas à ceux qui les ont bannis? «Ah! pardonnons quelques erreurs à ceux qui ont tout perdu, parents, fortune, liberté, patrie; car si leur présence nous pèse, ils en sont assez punis.»

Petit-Senn fait entendre la voix de l'humanité. Toepffer, lui, semble plus proche des déclarations sur les étrangers que fait le *Fédéral* du 18 novembre 1834. «Genève, y lit-on, doit être autre chose qu'un bazar, qu'un hôtel, qu'un club européen. Elle doit conserver ses mœurs et son caractère. Elle doit s'appartenir à elle-même (...) Nous ne sommes pas un lieu de déportation.» Il dit dans ses *Réflexions et menus propos d'un peintre genevois*: «Où est le bras rude du pouvoir? (...) Montrez-moi nos puissants, car je ne

sens point leur atteinte; faites-moi voir les petits qu'on foule, qu'on écrase, ou seulement qu'on oublie?»⁸.

Faut-il reprocher à l'auteur du *Presbytère*, cette merveilleuse histoire d'un enfant trouvé, de paraître ignorer la condition de ceux dont s'occupe l'Hôpital général, et dont beaucoup versent dans la délinquance? On pourrait, dévoilant les faits, lui dire qu'on ne voit de la misère, dans une société, que ce qu'on veut bien⁹... Toepffer rétorquerait que le simple citoyen est à Genève plus heureux qu'ailleurs les grands. «Nul éclat, mais du bonheur; de l'orgueil, mais celui seulement d'appartenir à une cité où la liberté n'est ni un leurre, ni une chose d'hier; ou elle n'est pas un principe, mais un fait; pas un don, pas une conquête, mais un patrimoine!»

Aux antipodes de cette modération satisfaite, et de plus en plus conservatrice, la satire de James Fazy *Du Fédéral au Fédéral* (1834) apparaît singulièrement mordante: «Le Réfugié, c'est un grand monsieur, haut de sept pieds, horrible à voir, les cheveux ébouriffés, l'œil hagard, parcourant dès le matin nos carrefours, enlevant à tous les enfants leurs tartines de beurre, et soufflant à tous les Suisses toutes les places de professeur qu'il peut rencontrer.»

La cité est-elle aussi heureuse, aussi calme que veut bien le dire Toepffer? Peut-être. Il n'en reste pas moins que 1834, dans la vie politique genevoise, constitue un tournant. L'opposition radicale, incontestablement, sort renforcée de l'aventure. Quant au gouvernement, qui a dépassé les limites de ses compétences à l'heure de la crise, il perd peu à peu la confiance du peuple¹⁰.

2. Les «méthodistes»

L'aube de la Restauration inaugure une profonde scission dans l'Eglise de Genève. Certes, les hommes du Réveil – exactement comme ceux du

⁸ 7^e et 8^e opuscules, Genève, 1835, pp. 23 ss.

⁹ Cf. *Genève 1830. Restauration de l'Ecole*, livre IV: «L'enfance inadaptée et malheureuse», pp. 525-597.

¹⁰ F. RUCHON, *op. cit.* Berne, en dépit du fier langage de son Grand Conseil, le 12 mars, face aux pressions des puissances européennes, se voit contraint de s'aligner sur le reste de la Suisse et d'expulser les réfugiés qui ont participé à l'expédition de Savoie. La décision intervient le 7 mai par 104 voix contre 64 (*Europe centrale* du 15, du 16, du 21 mars, du 10 mai; *Fédéral* des 18 mars, 29 avril, 2 et 6 mai). Le *Fédéral*, qui n'avait pas approuvé les propos du législatif bernois, s'étonne, le 29 avril, de l'attitude cassante des puissances à l'heure où tout est rentré dans l'ordre. Le *Journal de Genève* écrit: «Sous des prétextes qui ne sont même pas spécieux, l'Europe absolutiste, moins la France, vient de prendre contre nous des mesures qui ne tendent à rien moins qu'à gêner notre commerce et à nous soumettre à mille petites vexations humiliantes de la part des chancelleries étrangères. On trace ainsi un cordon sanitaire autour du sol helvétique, qu'on dit infesté du typhus révolutionnaire» (26 avril). Quant à l'*Europe centrale*, à propos du vote au Grand Conseil, elle note le 10 mai que plusieurs députés se sont ralliés à la minorité «après avoir entendu la lecture de la nouvelle note russe, qui est un chef d'œuvre d'arrogance» (cf. *Fédéral* du 15 mai). Sur l'ensemble de l'affaire, cf. J. C. BIAUDET, *La Suisse et la Monarchie de Juillet*, Lausanne, 1941, pp. 117-202.

XVI^e siècle – n'ont pas un tel dessein. De même que les Réformateurs cherchaient la fraîcheur tonique du christianisme des apôtres, de même les Malan, les Gaussen, les Merle-d'Aubigné retrouvent chez Calvin la vigueur primitive de l'Evangile. Ils ne rêvent pas d'une dissidence. Ce qu'ils veulent de leur Eglise, eux qu'on va de plus en plus taxer de méthodistes, terme quelque peu péjoratif dans la bouche des Genevois, c'est qu'elle revienne aux sources, se réforme à nouveau en prenant conscience de ses origines.

La Vénérable Compagnie ne le permettra pas. Son calvinisme teinté de rationalisme, donc éclairé par les Lumières, lui paraît infiniment supérieur à celui de Calvin. L'un de ses chefs de file, le pasteur et professeur J. J. Caton Chenevière, considère la théologie, immobile depuis trois siècles selon lui, comme une science pareille aux autres, susceptible de tous les progrès. Dans une brochure intitulée *Causes qui retardent, chez les Réformés, les progrès de la théologie*, il critique le dédain de la raison, le recours à l'autorité, la passion des systèmes. Les tenants du Réveil, quand bien même on les accuse d'orgueil, demeurent plus proches de l'Evangile. Jésus-Christ leur suffit. L'Ecriture seule vaut mieux que toutes les philosophies. Ainsi pensent, sous l'influence des piétistes, des moraves, de la loge maçonnique l'Union des cœurs, et de quelques brillants étrangers de passage tels M^{me} de Krüdener et surtout l'Ecosais Robert Haldane, des étudiants de l'Académie comme Ami Bost, Empaytaz, Pyt, Guers, des ministres comme César Malan, des pasteurs comme Moulinié. Cellérier à Satigny, le pasteur des champs qu'on vient écouter de loin et que révère M^{me} de Staël, est lui aussi de ce bord-là. Toepffer, qui en fait son héros, combien vivant, dans le *Presbytère*, devrait le suivre dans cette voie nouvelle, mais étroite. Qu'en est-il? En trouve-t-on quelque preuve dans ses écrits?

Une liasse de brouillons vingt fois recommencés¹¹, sans atteindre sans doute à une formulation qui satisfasse leur auteur, jette une vive lumière sur ce problème. «Je pense, dit Toepffer, que M. Haldane qui le premier, je crois, vint apporter le méthodisme dans nos murs, n'avait pas la conscience de ce qu'il faisait, autrement il eût été plus qu'un malhonnête homme; et nous pourrions à ce titre aussi détester sa mémoire. Je pense aussi que ceux qui de nos jours, Genevois, et non Anglais ou étrangers, continuent son œuvre au milieu de nous, sont d'honnêtes gens qui s'abusent eux-mêmes, sans quoi nous pourrions à bon droit aussi les regarder comme des hommes coupables, comme de mauvais frères et de mauvais concitoyens.»

On retrouve ici quelque chose de l'attitude de Toepffer à l'endroit des réfugiés. Ceux qui ont apporté la flamme du Réveil à Genève l'ont fait sans savoir qu'ils faisaient mal. Leur action porte des fruits amers, mais ils ne s'en rendent pas compte.

¹¹ BPU, Ms. suppl. 1256, cahier k. Sur le Réveil, voir *Genève 1830...*, pp. 130 ss., p. 141 (note bibliographique).

Certes, si l'écrivain ne mâche pas ses mots, il se défend d'être intolérant. «Tout le monde sait, écrit-il, ou plutôt tout le monde ne sait pas assez que ce ne sont point les croyances du méthodisme auxquelles notre Eglise nationale refuse abri, protection, alliance, puisque plusieurs de ses membres les partagent, mais bien au rôle qu'il leur assigne, à l'exclusion de toutes les autres, mais au principe d'autorité qu'il prétend substituer de fait au principe de libre examen, en un mot aux doctrines intolérantes et subversives de la concorde autant que de la liberté religieuse.»

Est en premier lieu visé, face au sacro saint libre examen, le principe d'autorité, source d'intolérance. De là l'exhortation qui tient du sermon et de la profession de foi: «Genevois, mes compatriotes, pour détourner de nous ces honteuses discordes (...), c'est à nous de faire notre choix dès aujourd'hui. Pour moi, sans intérêt de personnes, ni de corps dans les questions qui s'agitent, mais seulement jaloux de mon indépendance religieuse, désireux de servir Dieu sans damner mes frères et convaincu qu'il n'y a pas de christianisme sans esprit de paix, de charité et de tolérance, je me rallie librement à notre Eglise nationale. Ce titre qu'on lui conteste, elle l'a mérité, car elle est restée avec nous, elle a marché avec nous, elle a combattu pour nous (...) Sa patrie terrestre est bien ici, et non pas en Angleterre et partout où s'agite le méthodisme. Sage et modérée, elle n'a pas sacrifié la charité à la foi, pas plus que la foi à la charité.»

Voilà donc l'alternative clairement posée: méthodisme ou Eglise nationale. Toepffer a choisi. Il a beau dire que les méthodistes, dans le sein de l'Eglise, eussent fait plus de bien. Il rejette leurs dogmes fondamentaux, «les plus inacceptables à l'intelligence», leur assurance du salut qu'il taxe d'insupportable orgueil, leur esprit de séparation qui pousse au fanatisme et «menace notre Eglise nationale à l'abri de laquelle nous avons vécu si heureux et si unis».

Il est permis de se demander, en lisant ces textes qui flétrissent l'intolérance, si leur auteur ne verse pas lui-même dans le travers qu'il dénonce. Le méthodiste, dit-il, «vous l'attaquerez avec l'arme de la raison: il la renie, car lui combat pour Dieu, avec Dieu, c'est la voix de Dieu qui parle par sa bouche. Cet homme ne parle point de son chef car, dit-il, il est un ciron, un ver de terre, mais il sait l'idée, la volonté de Dieu, il vous l'impose. Il défie ses croyances (...)» Toepffer, là où ne se trouvent peut-être qu'humilité, soumission aux Ecritures de l'Ancien et du Nouveau Testaments, ne voit qu'orgueil et fanatisme. Il s'érige lui aussi en juge. Il voue l'adversaire, sinon aux enfers, du moins à une détestation qui n'en est pas très éloignée.

L'Eglise nationale, dans son esprit de patriote, est modérée, sage, digne de toute estime: «Elle nous a conservé à ses risques et périls le principe de la Réforme, le libre examen et les bienfaisantes conséquences qui en découlent (...) Elle offre abri à toutes les croyances chrétiennes, ne

repoussant que les doctrines intolérantes et exclusives parce qu'elles ramènent les maux que dès son origine elle eut mission de détruire.»

Le principe de la Réforme, le libre examen? Voilà une déclaration qu'on lit si souvent en 1830 qu'elle en devient un lieu commun. Il n'a pas entièrement disparu aujourd'hui. Mais qu'en penser? Les Réformateurs ont-ils posé un tel fondement? Ce serait oublier le fameux duel Erasme-Luther (libre arbitre contre serf arbitre) et que Calvin s'attache à démontrer que l'homme, pour être libre, doit être libéré de sa servitude. S'il lui reste quelque portion d'intelligence, de jugement, de volonté, porte ouverte sur une vie sociale organisée, sa raison demeure serve, infirme, obscurcie par le péché. Avec ses seules lumières, elle ne peut choisir la vérité, ni rejeter les doctrines qui la blessent. De là l'importance, pour le chrétien réformé, de cette intelligence des Ecritures que dispense l'Esprit saint et, si j'ose dire, de ce guide minimum que constitue pour l'Eglise la confession de foi rédigée par les docteurs.

La position de l'Eglise nationale de 1830 n'est donc pas sans faille. Les Français, quand ils considèrent la Rome protestante, la jugent parfois apostate et critiquent les «Geneviens» qui ne «disent jamais nettement ce qu'ils croient» et «se font un symbole de la négation de tout symbole»¹². Mais qu'importe à Toepffer! Cette Eglise est celle de Genève. C'est la sienne. Et il dira encore ce qu'il en pense dans l'opuscule qu'il publie à l'occasion des fêtes du Jubilé de la Réformation: *Août 1835*. Calvin, en ce jour de joie, se dresse devant lui comme un géant. L'Eglise nationale est une. La dissidence s'estompe. Même le peuple de Genève, confessionnellement mixte et «plus sage que les brochures» – il fait allusion aux pamphlets venimeux du curé Vuarin et de ses émules – ne lui paraît pas divisé. Euphorie d'une célébration fervente et sans précédent? Illusion? Prend-il ses rêves pour des réalités? Simplement, il veut croire que son Eglise, nationale, genevoise, ouverte, vit encore écoutée de la masse, capable de redressements, forte. Il prêche ce qu'il croit. Sa vision rejoint son désir¹³.

*

Ainsi, tant en politique qu'en religion, Rodolphe Toepffer est un modéré. Est-il plus tolérant à l'endroit des catholiques – il en est qui fréquentent son institut – que des dissidents? Les textes que nous avons mentionnés le suggèrent. Mais ce qui est sûr, c'est que quand il est question de Genève

¹² Le *Protestant de Genève* du 15 décembre 1832 (cf. *Genève 1830...*, p. 142).

¹³ La foi de Toepffer s'exprime avec des accents émouvants lors de sa dernière maladie: «Mon envie et mon effort, écrit-il dans son journal, c'est qu'elle (la mort) ne surprenne pas en défaut la fermeté de mon âme, ni n'algrisse ou n'altère mon caractère. Les Evangiles sont ma loi, et je ne trouve que dans les paroles de Jésus l'espérance dont j'ai besoin, l'indulgence qui m'est nécessaire, la confiance qui me rassasie et une compassion qui m'attire invinciblement» (J. GABEREL, «R. Toepffer au point de vue religieux», in *Etrennes religieuses*, 1858, pp. 227-246, 240).

et de son Eglise, la pondération dont il se targue fait place à un amour passionné. La cité sur la colline, bardée encore de ses murailles, incarne à ses yeux l'idéal le plus élevé, le plus beau. Aussi tout ce qui la maintient dans sa cohésion interne, dans son esprit, dans sa foi vigoureuse et sa solide culture mérite d'être pieusement conservé: l'Eglise, le Collège où on lit encore les Colloques de Mathurin Cordier, la milice gardienne de la liberté, les sociétés patriotiques et savantes, les fêtes à Plainpalais. Le Genevois doit rester lui-même, avec ses travers et ses vertus, fidèle à son caractère original, et tel que la nature et l'histoire l'ont fait. Il ne faut pas, dans la cité qu'il aime, en faire un étranger.

RADETZKY UND DER KANTON TESSIN 1848/49

Von JAKOB BAXA

Bereits im Januar 1848 hatten die österreichischen Behörden in Mailand eine dumpfe Ahnung von einer wachsenden Gärung in der italienischen Bevölkerung. Am 19. Januar befahl Erzherzog Rainer, der Vizekönig des lombardisch-venezianischen Königreiches, die Beschlagnahme sämtlicher Waffentransporte an der Grenze und an den Stadttoren durch die Polizei, und am 21. Januar schreibt Feldmarschall Radetzky dem Polizeidirektor von Mailand, Baron von Torresani: «Es ist mir von mehreren Seiten versichert worden, dass die Bewegungspartei Waffen über die Grenze nach der Lombardie schafft und dass diese Waffen aus dem Kanton Ticino und Piemont auf den auf dem Ticino führenden Schiffen versendet werden. Ebenso sollen Waffen in die Stadt Mailand in Heuwägen bei den Thoren hereingeschwärzt werden.» Am 24. Januar berichtete er gleichzeitig dem Präsidenten des Hofkriegsrates, Grafen Hardegg, in Wien und dem General Ficquelmont in Mailand: «Aus einer ziemlich sichern Quelle habe ich in Erfahrung gebracht, dass man von Luzern und Bern aus bedeutende Gewehrsendungen in den Kanton Ticino machte und dass man sogar die Absicht hat, 8 Kanonen von Luzern nach Lugano zu senden und sie sodann über die Grenze in die Lombardie einzuschwärzen. Dieses wurde einem der hier anwesenden Schweizer Offiziere von seinem Agenten aus Luzern berichtet.» Es war dies natürlich ein geflüchteter Sonderbundsoffizier¹.

¹ Oberst Franz von Elgger, der in Luzern beheimatet war. Nach seiner Flucht aus der Schweiz blieb er in Mailand, wo er die ersten Kapitel seines später im Druck erschienenen Buches «Des Kantons Luzern und seiner Bundesgenossen Kampf gegen den Radikalismus